



14 et 15 juin 2018

Ateliers « Vendre les droits de traduction » 2018

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture organise deux ateliers à destination des éditeurs pour comprendre et maîtriser la vente des droits à l'étranger.

Cadre juridique des cessions et achats de droits, acteurs incontournables, spécificités géographiques, valorisation de catalogues, techniques de prospection et de négociation, autant d'incontournables pour tout éditeur qui souhaite valoriser et vendre son catalogue à l'étranger.

Dans le prolongement de sa mission d'accompagnement des professionnels du livre, l'Agence organise deux ateliers "Vendre les droits de traduction", selon la pratique et le niveau des éditeurs : l'un d'initiation pour les éditeurs débutants, le second pratique, pour les éditeurs confirmés.

L'atelier du 15 juin, destiné aux éditeurs confirmés, est reporté à une date qui sera précisée ultérieurement en raison d'un nombre d'inscrits insuffisant.

L'atelier collectif sera animé par Phi-Anh Nguyen du réseau Axiales.

Objectifs et plan

- Consolider et parfaitement maîtriser le cadre juridique des cessions et achats de droits étrangers, d'un point de vue théorique et pratique ;
- Acquérir les points de repère essentiels sur les zones et pays acheteurs de droits de traduction ;
- Connaître et maîtriser les techniques de prospection internationale, de négociation de droits, et d'édition des contrats et de leur suivi ;

- Comprendre le rôle des agents : qui sont-ils, quand les solliciter et comment ?

Déroulé

1. Le cadre juridique, approche théorique et pratique : Définition du cadre juridique en France et à l'étranger ; La cession des droits de traduction et la rémunération dans le contrat d'auteur ; Les différents types de cessions de droits.
2. Les zones et pays acheteurs de droits : Données générales ; Le paysage éditorial ; La production éditoriale par type de livres ; Les relations entre la France et le pays concerné, chiffres récents d'échange.
3. Techniques de prospection et de négociation internationale : La prospection internationale ; La présentation de son catalogue ; Le suivi des prospections ; La négociation des droits de traduction.
4. Les Agents : Les différents types d'agents ; Utilité et gestion des difficultés.

Éligibilité

La maison d'édition est installée en Auvergne-Rhône-Alpes et l'activité principale de la structure est l'édition de livres (code NAF indicatif : 5811Z).

Les publications font l'objet de contrats à compte d'éditeur.

La maison a au moins un an d'activité (un exercice budgétaire complet) et au moins 5 titres publiés au catalogue (hors livres de commandes, hors ouvrages dont l'éditeur est l'auteur).

Le rythme de publication est supérieur ou égal à 3 titres par an et le catalogue axé sur les domaines éditoriaux suivants : littérature (adulte et jeunesse), bande dessinée, sciences humaines et sociales, arts et patrimoine culturel et naturel.

La maison a un système de diffusion-distribution organisé qui passe par la librairie.

La maison respecte la charte des éditeurs de la région : [Charte des éditeurs](#).

Inscription

L'inscription aux ateliers est gratuite et obligatoire. Le nombre de places est limité.

Il n'est pas possible de s'inscrire aux deux ateliers.

Pour l'**atelier initiation pour débutants du 14 juin**, demande d'inscription en ligne via le formulaire suivant : **L'ATELIER EST COMPLET**

Pour l'**atelier pratique pour confirmés du 15 juin**, demande d'inscription en ligne via le formulaire suivant : **L'atelier du 15 juin, destiné aux éditeurs confirmés, est reporté à une date qui sera précisée ultérieurement en raison d'un nombre d'inscrits insuffisant.**

Votre inscription vous sera confirmée dans les jours qui suivent.

Pour plus d'informations sur l'éligibilité, contactez **Narges Temimi**, chargée de mission Économie du livre : n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org

Calendrier et format des ateliers

Atelier initiation pour **débutants** : **14 juin**, 9h30-17h30.

L'atelier se déroulera dans les locaux de l'Agence au 25, rue Chazière, 69004 Lyon.